

# ATTAQUE AU RREGOP : LE GOUVERNEMENT PERSISTE

Ça bouge un peu sur la question de la retraite à la table centrale. Le gouvernement a finalement abandonné son attaque envers les milliers de personnes ayant consacré 35 ans de leur vie aux services publics. Une bonne nouvelle. Toutefois, l'attaque majeure visant à couper la rente du RREGOP de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs n'a pas été retirée, mais plutôt modifiée de manière équivalente : quatre 30 sous pour une piastre !

## Couper dans la rente des travailleuses et des travailleurs du secteur public

La nouvelle proposition de coupure n'est pas très éloignée de la première offre du gouvernement expliquée dans le dernier Info-négo (<https://www.frontcommun.org/info-nego-retraite/>). En effet, la première proposition visait à réduire considérablement la rente du RREGOP avant 65 ans pour la faire remonter légèrement après 65 ans. La nouvelle offre, quant à elle, réduit significativement la rente du RREGOP après 65 ans, en promettant son statu quo avant 65 ans.

Conséquemment, sur la période de retraite des travailleuses et des travailleurs, la valeur retranchée au RREGOP demeure la même, malgré la modification proposée.

L'objectif du gouvernement apparaît maintenant de plus en plus clair : récupérer environ 1% de la masse salariale de manière récurrente en coupant dans le RREGOP afin de financer ses autres mesures.

Cette attaque du gouvernement aurait malheureusement des effets majeurs sur la rente des membres. Voici trois exemples, ceux de Louise (60 ans), de Julie (45 ans) et de Catherine (30 ans). Elles seront toutes éligibles à la retraite à 60 ans et auront cumulé 30 ans de service à ce moment-là. Voyons l'impact des demandes patronales sur leur rente éventuelle provenant du RREGOP, avec trois revenus annuels différents.

	44 000 \$	60 000 \$	80 000 \$
<b>Louise, âgée de 60 ans, compte prendre sa retraite maintenant (statu quo au RREGOP).</b>	Elle touchera une rente de 26 400 \$ entre 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 17 160 \$.	Elle touchera une rente de 36 000 \$ entre 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 23 400 \$.	Elle touchera une rente de 48 000 \$ entre 60 ans et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 34 014 \$.
<b>Julie, âgée de 45 ans, prendra sa retraite dans 15 ans.</b>	Elle touchera une rente de 26 400 \$ entre 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 16 302 \$, soit une baisse de 5%.	Elle touchera une rente de 36 000 \$ entre 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 22 230 \$, soit une baisse de 5%.	Elle touchera une rente de 48 000 \$ entre 60 ans et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 31 557 \$, soit une baisse de 7%.
<b>Catherine, âgée de 30 ans, prendra sa retraite dans 30 ans.</b>	Elle touchera une rente de 26 400 \$ entre 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 15 444 \$, soit une baisse de 10%.	Elle touchera une rente de 36 000 \$ entre 60 et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 21 060 \$, soit une baisse de 10%.	Elle touchera une rente de 48 000 \$ entre 60 ans et 65 ans. Au-delà de 65 ans, elle touchera 29 101 \$, soit une baisse de 14%.

Avec cette nouvelle formule de calcul, le gouvernement est loin d'avoir retiré son attaque. Il l'a plutôt modifiée, mais le résultat de la coupure sur le revenu à la retraite provenant du RREGOP est similaire à sa proposition initiale et elle demeure inacceptable.

Le Front commun a réitéré à plusieurs reprises à la table de négociation qu'il n'avait pas d'ouverture à réduire la rente des personnes travaillant pour les services publics. Nous misons plutôt sur des mesures incitatives volontaires pour que les gens qui souhaitent rester plus longtemps à l'emploi aient des avantages à le faire même lorsqu'elles et ils sont éligibles à la retraite. Nous invitons le gouvernement à négocier en ce sens.

## Une attaque au RREGOP totalement injustifiée !

On le rappelle, RIEN ne justifie de s'attaquer aux conditions de retraite. Il s'agit d'un outil de rétention qui est en excellente santé financière alors que sa capitalisation se situe maintenant à 123% selon la dernière évaluation actuarielle, du jamais vu depuis au moins 20 ans. Il est temps que le gouvernement cesse de récupérer de l'argent sur le dos de la retraite des travailleuses et des travailleurs du secteur public et qu'il concentre la négociation sur des mesures positives.

